

Déclaration de la Commission Exécutive Nationale du SNFOLC

7 et 8 février 2024

EN ÉTAT DE LÉGITIME DÉFENSE, S'ORGANISER POUR EN FINIR AVEC LA POLITIQUE MACRON-ATTAL

**CONTRE LA GUERRE, CONTRE L'ÉCONOMIE DE GUERRE, FO OPPOSE
LE RAPPORT DE FORCE DES SALARIÉS**

La CEN s'inquiète de l'extension des conflits en Ukraine et au Moyen-Orient. En Europe, tandis que la guerre en Ukraine se poursuit, l'OTAN lançait le 24 janvier ses plus importantes manœuvres des dernières décennies dans l'Atlantique Nord et en Europe, engageant plus de 90 000 militaires. Au Royaume-Uni, en Suède, en Norvège, aux Pays Bas, plusieurs responsables militaires et politiques ont averti la population qu'il faudrait se préparer à la guerre avec la Russie.

Dans le même temps, chaque jour qui passe voit le conflit israélo-palestinien s'étendre au Proche Orient. Tandis que le gouvernement israélien continue la destruction de la Bande de Gaza et de sa population, et s'apprête à lancer une offensive au sud Liban, les Etats-Unis ont bombardé des cibles iraniennes en Syrie et en Irak, tout en poursuivant les représailles contre les Houtis du Yémen.

Dans cette situation, la CEN du SNFOLC rappelle avec la Confédération FO les propos de Léon Jouhaux, fondateur de la cgt-FO qui déclarait : « *L'union des travailleurs fera la paix du monde* ». Avec la Commission Exécutive de la FNEC FP-FO, elle réaffirme concernant la guerre en Palestine « *l'exigence du cessez-le-feu immédiat et permanent, l'arrêt des bombardements et des déplacements forcés de population, l'urgence de l'accès aux soins et aux produits de première nécessité* » et « *invite à prendre toutes les initiatives de mobilisation nécessaires en ce sens.* ».

En France, le Président Macron inscrit pleinement sa politique dans la marche à la guerre et poursuit sa guerre sociale contre les salariés.

Lors de ses vœux du 31 décembre 2023, il s'est montré déter-

miné à continuer ses contre-réformes pour « *réarmer la Nation face aux dérèglements du monde* ». De fait, au lieu d'œuvrer à résoudre ces dérèglements en cherchant à imposer le cessez le feu et la paix à Gaza, en Ukraine et partout où ils doivent l'être, il préfère consacrer au contraire 413 milliards d'euros aux dépenses d'armement au détriment des dépenses publiques essentielles à la vie de la population, à commencer par la santé et l'école.

Le 30 janvier, dans les pas du Président Macron, le Premier ministre Attal a annoncé des mesures d'une brutalité extrême contre les salariés pour baisser le « *coût du travail* » : mise en œuvre de la loi immigration, acte 2 de la loi Travail, durcissement de la réforme de l'assurance chômage, choc de simplification... Autant de mesures qu'a aussitôt condamnées la CGT-FO.

La CEN du SNFOLC, avec la Confédération et la FNEC FP-FO réaffirme son exigence d'abrogation de la loi immigration qui remet frontalement en cause les principes républicains d'égalité et de solidarité et menace à ce titre les droits de l'ensemble des travailleurs et appelle à rejoindre les manifestations pour son abrogation.

Dans la Fonction publique, l'absence de ministère dédié suite au remaniement du 9 janvier en dit long sur la détermination de Macron à en finir avec les statuts. À ce titre, la CEN dénonce fermement le projet présidentiel de développer la rémunération au mérite qui, en rompant avec le principe d'égalité de traitement des fonctionnaires et avec le respect de l'ancienneté, remet en cause les statuts sans augmenter les salaires.

La CEN du SNFOLC, avec la FNEC FP-FO, la FGF et l'UIAFP-FO (Union Interfédérale des Agents de la Fonction Publique, *Union des Fédérations FO des trois Fonctions publiques*), rappelle son exigence de rétablissement de l'échelle mobile des salaires et d'augmentation immédiate du point d'indice : 10 % tout de suite et ouverture de négociations pour le rattrapage des 28 % perdus depuis le début des années 2000.

L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE DANS LE VISEUR : PRIVATISATION, EMBRIGADEMENT DES ÉLÈVES ET CASSE DE L'INSTRUCTION

L'École occupe une place centrale dans le projet de « *réarmement de la Nation* » annoncé par Macron avec notamment la généralisation du SNU et le port de l'uniforme. Pour FO, c'est non ! Ni l'École, ni ses personnels n'ont pour mission d'embrigader la jeunesse !

À peine nommée, la ministre de l'Éducation Nationale, Amélie Oudéa Castera, ne disposant déjà plus d'aucune crédibilité, poursuit la politique menée par Blanquer-Ndiaye-Attal : acte 2 de l'école inclusive, pacte enseignant, « *choc des savoirs* »...

Ce qui relie toutes ces mesures, ce sont les restrictions budgétaires imposées sans vote à l'Assemblée Nationale à coup de 49.3. Ainsi, le schéma d'emploi « *remanié* » présenté par Gabriel Attal au CSA ministériel du 21 décembre 2023 maintient les 484 suppressions de postes dans le second degré. Dans les collèges et les lycées, les DHG sont en baisse ou très insuffisantes : les classes et parfois les établissements ferment, et les effectifs explosent très souvent. La préparation de la rentrée se fait dans un chaos jamais atteint.

Avec les personnels mobilisés, et avec la CEF de la FNEC FP-FO, la CEN revendique l'abandon du « *choc des savoirs* » qui :

- pérennise la suppression de l'heure de technologie en 6^{ème}, exposant les enseignants de Technologie à un véritable « plan social » à l'image de celui déjà subi avec la réforme des STIven 2012 ;
- désorganise les collèges par l'instauration de groupes de niveaux flexibles en Mathématiques et en Français, dont la mise en place entraîne la suppression des dédoublements, la détérioration des emplois du temps et la réduction ou la suppression d'enseignements disciplinaires et d'options ;
- dégrade considérablement les conditions de travail par la grande insuffisance des postes, par l'absence de création des postes statutaires nécessaires et la surcharge des classes ;
- trie les élèves en organisant les cours de Mathématiques et de Français en groupes de niveaux qui vont accroître les inégalités ; explose le groupe classe à l'image de ce qui s'est fait dans les lycées avec le bac Blanquer ; cet éclatement du groupe classe fragilisera de jeunes élèves qui ont besoin de repères fixes et rassurants ;
- comme dans la réforme du lycée qui a cassé le groupe classe, le « *choc des savoirs* » va dénaturer la mission de professeur principal et permettre que des professeurs de Français et de Mathématiques soient professeurs principaux d'élèves qu'ils n'ont pas en classe ;
- conditionne l'accès direct au lycée par la mise en place de prépas lycées 2^{nde} en LGT ou LP, au lieu de fournir tous les moyens nécessaires pour la réussite des élèves ;
- fait porter la responsabilité de l'échec scolaire et du passage

dans les classes supérieures sur les professeurs ou les PE qui seraient amenés à proposer des cours supplémentaires (jusqu'à 2 heures) par le biais d'heures supplémentaires ou du Pacte ;

- remet en cause la liberté pédagogique avec des méthodes, des manuels et des progressions communes imposés ;
- remet en cause des disciplines avec des matières qui pourraient servir de véritables « variables d'ajustement » (à commencer par Education Musicale, Arts Plastiques...)

Pour la CEN du SNFOLC, la ministre doit rendre les moyens à l'école. La CEN revendique :

- ▶ l'annulation de toutes les suppressions d'heures d'enseignement disciplinaires, de postes, de classes ; le maintien de toutes les heures, postes et classes menacés de suppression ; la création des heures, postes statutaires et classes nécessaires ;
- ▶ l'abandon du « choc des savoirs » à commencer par les groupes de niveau ;
- ▶ l'abandon du pacte enseignant ;
- ▶ le respect de la liberté pédagogique contre toute injonction des « conseils pédagogiques » soumis aux exigences de la hiérarchie ;
- ▶ le rétablissement de l'horaire de Technologie en sixième ;
- ▶ le respect des statuts et des missions... et le paiement en heure statutaire de toute heure de travail effectuée.

Face au problème structurel de recrutement, la CEN du SNFOLC revendique un plan massif de titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent, le dernier en date remontant à 10 ans et le nombre de non titulaires ayant considérablement augmenté dans l'intervalle.

La CEN revendique aussi l'abandon des formations imposées hors temps scolaires (organisées en dehors des heures de cours ou durant les vacances scolaires).

FACE À SON PROJET DE DÉMOLITION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE, LE GOUVERNEMENT NE NOUS LAISSE PAS D'AUTRE CHOIX QUE DE PRÉPARER LA GRÈVE JUSQU'À SATISFACTION

La mobilisation des agriculteurs au cours des deux dernières semaines a de nouveau révélé au grand jour l'isolement du gouvernement ultra-minoritaire Macron-Attal. Macron et ses ministres ont été mis sous pression par les agriculteurs qui ont cherché à organiser le blocage du pays et la montée à Paris. Dans le même temps, de nombreux secteurs se sont mobilisés : EDF, RATP, SNCF ainsi que les ruralistes, les taxis... Tous veulent « *vivre de leur travail* ». Nous aussi !

C'est un fait, ces mobilisations remettent à l'ordre du jour la question de la grève tous ensemble, public-privé, pour organiser le blocage du pays qui contraindra le gouvernement à reculer sur ses projets destructeurs et permettra de gagner sur les revendications.

À ce titre, la CEN se félicite du communiqué de l'UIAFP-FO

invitant « tous ses syndicats à réunir les personnels en assemblée générale ou en heures mensuelles d'information pour préparer, à tous les niveaux la mobilisation permettant d'aboutir à une véritable augmentation des salaires par tous les moyens y compris la grève », et de sa décision de déposer un préavis de grève dans les trois versants de la Fonction publique à partir du 5 février. La CEN rappelle que la FNEC FP-FO a d'ores et déjà déposé un préavis jusqu'au mois de mars.

À l'Éducation nationale, le succès de la grève et de la manifestation nationale du 25 janvier, avec plus de 5 000 manifestants venus de plus de 80 départements, sous les fenêtres de la ministre Oudéa-Castéra contre l'acte 2 de « l'école inclusive », la victoire emportée par la mobilisation des professeurs de CPGE et des étudiants, soutenus par le SNFOLC, l'intersyndicale nationale CPGE et les associations de professeurs de CPGE, contre les fermetures de classes préparatoires à Paris, la puissante grève du 1^{er} février dans toute l'éducation nationale pour l'augmentation des salaires, contre le « choc des savoirs » et les mesures de l'acte 2 de l'école inclusive, contre la réforme Macron-Attal-Grandjean de l'enseignement professionnel... ces mobilisations nombreuses et réussies montrent la détermination des personnels à défendre leurs revendications.

Pour la construction du rapport de force nécessaire afin de mettre en échec le « choc des savoirs » et avec lui le plan de restructuration / liquidation de l'école publique Macron-Attal-Castéra, la CEN appelle les syndicats départementaux à prendre toutes les dispositions (réunions d'établissements,

réunions départementales...) pour préparer la conférence nationale du 29 mars contre le « choc des savoirs » en défense des disciplines, des diplômes nationaux et du droit à l'instruction.

La construction d'un véritable rapport de force pour mettre en échec les mesures Attal du « choc des savoirs », l'acte II de « l'école inclusive » et obtenir l'abrogation des contre-réformes (réforme du lycée et du baccalauréat, Parcoursup...) et la satisfaction des revendications, est à l'ordre du jour. Dans cet objectif, la CEN propose aux syndicats départementaux l'élaboration de plans de réunions dans les établissements (réunion des personnels partout en heures d'information syndicale, en AG d'établissements, en AG de secteur regroupant des délégués de plusieurs établissements...) pour lister précisément toutes les revendications, discuter et décider les moyens de l'action efficace pour gagner : blocages d'établissements, rassemblements et manifestations, délégations pour porter les revendications, la grève et sa reconduction ...

Adopté à l'unanimité moins 4 abstentions